

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 33

Artikel: Cauquiès bambioulès
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Les poissons ne l'ont pas... la pituite!...

Mais laissons le côté plaisant pour citer ce que nous lisons dans une chronique médicale au sujet de ces buveurs de profession titubant dans nos rues; hallucinés qui voient courir des rats sur les draps de leur lit ou le long des murs; vieillards avant l'âge, dont les membres sont agités du delirium tremens :

« Si l'on pouvait arrêter un buveur dans ses excès ; si l'on parvenait à faire remonter à cet homme la fatale pente de cet ignoble vice, les excès cessant, un bon régime étant suivi, ce serait la guérison à courte échéance. Mais *qui a bu, boira*, hélas ! Dès lors la marche du mal sera presque toujours celle-ci : perte de l'appétit, amaigrissement progressif, rétraction de l'estomac, etc., etc. Vouloir combattre le mal par les eaux de table, les élixirs, le charbon, l'acide chlorhydrique, etc., c'est vouloir frapper l'eau de coups d'épée ; car la cause de la gastrite des buveurs, ce sont les spiritueux incessamment versés dans l'estomac. Le seul traitement possible est donc un traitement moral : Arracher le buveur à sa funeste passion. En un mot, s'opposer aux ravages de l'alcoolisme, tel est le but élevé que doivent poursuivre ceux qui, par la plume, la parole, leur supériorité intellectuelle, ont quelque influence sur notre pauvre humanité. »

Cauquiès bamboulès.

Lo petit couéran. — La fenna d'on brâvo père dè famille d'on veladzo dè pè la Couûta avâi bouébâ, et coumeint le n'étâi pas que tant bin, se n'hommo lài allâ queri cauquiès remido ; kâ vo sèdè que l'est dâi rudès vouarbès po cliâo pourrès fennès quand la sadze-fenna tràovè on gosse dein on tchou âo bin dein onna cudra.

Quand don l'hommo eut demandâ à la pharmacie cein que voliâvè, l'apotiquière lài fe :

— « Ete on valottet âo bin onna demi-batze, et sè portè-te bin ? »

— « Oh câisi-vo ! repond lo père, l'est on bouébo estrâ ; pâisè nâo livrès, sein la téta ! »

Lo brâvo coo qu'avâi met la carcasse dâo petiou dein lè z'ébalancès sè peinsâvè que la téta, que dépassâvè ein défrou dè l'assiéta, ne comptâvè pas.

Crotu et Grebolu. — Louis à Marc, qu'on lài desâi Crotu po cein que l'avâi la frimousse tot coumeint 'na potse à écoumâ, dévezâvè on dzo avoué Grèbolu qu'avâi assebin età grâlâ, quand lo père Diendien passâ decoutè leu. Lo vollhiron couiènâ ; mâ Diendien, que n'étâi jamé improntâ po remotsi lè dzeins, avâi adé onna rubriquâ presta, lào fe :

— Tot parâi voutrè fennès à vo dou ont dâo boun-heu dè vo z'avâi quand s'ein vint lo bounan !

— Et porquî ?

— Po cein qu'ein vo metteint lè dou et ein vo fa-seint eimbrassi, le sè pâovont passâ d'on fai po féré lè breçés.

On complimeint. — Dou lulus bévessont quartetta enseimblo à la pinta à Dzerardet, tot proutso dè l'écoula, et paraît que y'ein avâi ion qu'avâi oquiè à reprodzi à l'autro, kâ lài fe :

— Eh bin ! vâi-tou : tè considâiro coumeint on boun'einfant et lo meillâo dè mè z'amis ; mâ tot parâi t'ès onna bourtiâ !

Coumeint on mèsourè diéro lài a d'on veladzo à ne n'autro.

— Diéro lài a-te du se à Mézire ? demandâvè on étrandzi âo père Gavouillet, lo borélâi.

— Traî pipâ dè tabâ, se repond.

UN AMOUR MANCHOT.

IV

Germaine n'oubliait pas, malgré ses longs silences, l'absent qui ne semblait guère se souvenir ni de l'aïeul ni de la petite-fille. Elle l'excusait ; n'exposait-il pas chaque jour sa vie au hasard des batailles ?

Elle ne manquait jamais de prier pour lui. Le curé apportait très irrégulièrement la *Gazette de France* ; elle y cherchait d'abord les nouvelles de la guerre, heureuse s'il était parlé de Royal-Champagne ; le reste lui importait peu.

Après la reddition de Prague, Georges revint pour un temps en France ; il écrivit alors ; sa lettre pouvait se résumer dans la phrase légendaire du troupière : « Je me porte bien et j'espère que la présente vous trouvera de même. » Germaine pourtant en fut émue, et la lut au baron, qui ne parut pas y prendre le même intérêt. La lumière de sa vie, prête à s'éteindre, ne rayonnait plus au delà du front pur de Germaine.

Un jour la mort vint et le baron l'accueillit comme la couronne d'immortalité récompensant une existence noblement remplie. Pour Germaine, ce fut un vide immense. Les soins incessants que nécessitait le vieillard avaient pris pour elle toute la puissance d'une habitude. Elle avait quinze ans et se voyait seule au monde, seule dans ce château ; elle sentit tout ce que ce mot *seule* avait de douloureux découragement.

Son isolement devait encore reporter sa pensée vers son cousin ; elle songea à lui écrire le triste évènement ; mais M. le curé s'étant offert, elle n'osa pas lui avouer son désir. D'ailleurs elle ne savait pas exactement où se trouvait Georges. On avait appris par un mot de lui que, deux mois plus tôt, le 10 mai, il s'était trouvé à la bataille de Fontenoy et qu'il était entré à Gand. Les communications étaient si lentes, qu'elle se demandait où et quand lui parviendrait la nouvelle de la mort de leur grand-père. Le curé pensa que le mieux serait d'adresser la lettre au ministère de la guerre, et la lettre attendait depuis huit jours au presbytère qu'un marchand de moutons la portât à Feurs en conduisant ses bêtes au marché, lorsqu'un commissionnaire imprévu se présenta chez M. le curé. C'était le notaire royal du baillage qui venait le prier de l'accompagner au château, afin qu'il communiquât à Mlle Germaine de Luzac les dernières dispositions du baron.

On eut peine à faire comprendre à la jeune fille que le testament était un ordre auquel sa minorité ne lui permettait pas de rien changer ; elle héritait seule ; le baron usait du droit de faire un aîné en faveur de la fille de son fils ; elle pensa à son cousin ; un codicille, il est vrai, portait qu'elle pourrait, si telle était sa volonté, disposer en faveur de Georges de Lavau d'une propriété dont la valeur n'excéderait pas 24 mille livres. Le baron pria aussi le notaire d'être le tuteur de la jeune fille et l'administrateur de ses biens. C'est lui qui, en cette double qualité, se chargea de prévenir Georges.

Ce ne fut qu'en octobre, après la bataille de Raucou, où il avait été blessé, que le jeune officier apprit la mort du baron et la très minime part d'héritage qui lui était faite. Pouvait-il, dans un premier moment de dépit, ne